

**Compagnie Entre chien et loup.** Création MAI 2025



**Fiche technique (3 pages)**

**Le cadre général**

- *Après le Lac*, c'est une représentation pour **2 groupes de 35 spectateur-ices démarrant leur rando/spectacle à 30 minutes d'intervalle.**
- C'est un horaire relativement précis de **début de représentation se calant sur l'heure du coucher du soleil** (adapté à l'état lumineux sous couvert forestier : il fait nuit plus tôt sous les arbres (décalage d'environ 15 minutes). Nous vous indiquerons l'heure adéquate. **Nous cherchons pour les représentations des parcelles forestières d'environ 5 à 10 hectares (1 ha c'est un carré de 100 m x 100 m), mais ceci est tout à fait indicatif, car selon le terrain et le morcellement possible des parcelles nous saurons nous adapter. De par son implication dans le secteur forestier, la compagnie est en capacité d'aider les organisateur-ices dans leur recherche de forêt / bois susceptibles d'accueillir le spectacle.**
- **3 comédien-es et 3 régisseuses** (donc 6 personnes) en tournée
- **Besoin de 1 à 2 personnes en accueil technique lors du montage au démontage, y compris pendant les représentations.**
- **Besoin de 2 personnes en accueil médiation sur le temps de la représentation.** Ces deux personnes resteront chacune avec un des groupes et seront briefées sur certaines « règles de bonne conduite » à faire respecter.
- **Une autonomie complète au niveau du matériel nécessaire à la représentation** (y compris notre loge et son mobilier / lieu de restauration possible).
- Installation de toilettes sèches temporaires pour le public au point de rdv (1 WC) SI POSSIBLE
- Possibilité de parking pour une remorque longueur 5 m (flèche incluse) sur le site et lieu d'hébergement.
- Il est demandé aux organisateurs une mise à disposition de deux types d'extincteurs (AB et CO2).
- Acheminement du public à discuter en fonction de l'accessibilité du bois : covoiturage, navettes ou un mélange des deux à réfléchir avec l'organisateur-ice > attention espace de parking pour les véhicules
- Chaque groupe de spectateur-ices est pris en charge et guidé par les personnages. ( + 1 médiateur-ice de la structure nous accueillant avec chaque groupe.)

- Chaque spectateur-ice sera responsable d'un tabouret de camping et d'un bocal lumineux garantissant confort physique et vision nocturne. Ces éléments seront confiés au public au fur et à mesure de la représentation.

## Contacts

- **Régie générale** : Louise Blancardi - 06 22 16 11 44 - [l.blancardi@laposte.net](mailto:l.blancardi@laposte.net)
- **Direction artistique** : Camille Perreau – 06 17 96 62 90 – [contact@cie-entrenchieneteloup.net](mailto:contact@cie-entrenchieneteloup.net)
- **Administration de production** : Marion Pancrazi – 06 73 40 05 11 - [marion@cie-entrenchieneteloup.net](mailto:marion@cie-entrenchieneteloup.net)

## Le planning

### Repérage quelques mois en amont :

- **Pour finaliser le choix de la forêt/grand bois** > lien ONF ou propriétaires / temps nécessaire pour demande et convention.
- **Cartographie du parcours**
- **Planning de montage**
- **Réflexion sur le(s) mode(s) de transport des spectateur-ices** lié(s) à l'accès aux parcelles forestières. Voitures individuelles avec incitation au covoiturage si un lieu de parking est possible près de notre point de départ ou 2 rotations de bus pour un transport collectif du public depuis le théâtre ou point central avec facilité de transports en commun.
- **2 personnes** à accueillir et éventuellement héberger pour 1 nuit en fonction de la distance

### J-1 :

- **Arrivée de la compagnie à J-1 en fin de matinée** > repérage du parcours, premier tour de répartition des éléments scénographiques. Montage de certains éléments de chacune des 4 zones de jeu et positionnement des quelques lumières.
- **Être dans la forêt aux horaires des représentations du lendemain** pour sentir les états lumineux dans chaque zone de jeu.

### Jour - J :

- **14 h : Fin du montage, mise en place de la zone 1 et 4** : installations plastiques et espace d'accueil. Equipe technique de 14 h à minuit.
- **En soirée : Représentations** > passage de 2 groupes de 35 personnes à 30 minutes d'intervalle. **Démontage partiel.**

### J+1 :

Fin démontage et chargement.

## Accueil du public et occupation de l'espace > Consignes, sécurité, règles de bonne conduite

### Communication de consignes aux spectateur-ices en amont

**La compagnie transmettra à la structures programmatrice un texte à communiquer aux spectateur-ices sur la plaquette de saison et/ou au moment de la réservation des billets.** Celui-ci donnera des consignes sur les conditions d'accès générales au spectacle : venir avec de bonnes chaussures, des vêtements longs pour éviter les tiques ou chenilles urticantes et préciser que les chiens sont interdits lors de la représentation.

### Sécurité / Encadrement

- **Personne ne fume !** Équipe Entre chien et loup, équipe d'accueil et spectateur-ices
- Néanmoins, pour pallier tout risque d'incendie, en concertation avec les organisateurs, nous prévoyons les mesures compensatoires nécessaires pour stopper un éventuel départ de feu accidentel.
- Notre équipe compte un SSIAP parmi elle.
- Les différents membres de la compagnie sont sensibilisés aux risques incendies.
- **Une toilette sèche sera mise à disposition du public** par l'organisateur pour éviter de sortir des cheminements.
- **Accès à pied aux zones de jeu.**
- Utilisation des cheminements existants, pas de hors-piste de la part du public;).
- Diffusion sonore minimale et avec des casques audios.
- Niveau lumineux bas.
- Bien évidemment nous ne laisserons RIEN après notre passage.
- Le personnel d'accueil sera équipé de lampes frontales par nos soins.
- Les chiens ne seront pas acceptés lors du spectacle.

### **Pour rappel : la charte du promeneur de l'ONF**

- Rester sur les sentiers. Sortir des chemins autorisés accélère l'érosion des terrains fragiles et dégrade la végétation du sous-bois.
- Faire attention aux jeunes pousses. Tout particulièrement les jeunes plants des parcelles en renouvellement.
- Ne pas entrer dans les réserves biologiques intégrales. Ces espaces sont laissés en libre évolution sans intervention de l'homme pour favoriser la biodiversité.
- Respecter la tranquillité des animaux. Les approcher de trop près pourrait modifier leurs comportements et se révéler dangereux.
- Se garder de les nourrir. Ils perdraient leur instinct sauvage. Préserver les petits. Leur mère pourrait les abandonner s'ils ont été touchés.
- Préserver le bois mort en le laissant au sol. Sa décomposition permet le retour des minéraux dans le sol, nécessaire à la bonne santé des arbres. C'est pourquoi il est préférable de renoncer à le ramasser même pour construire des cabanes en famille.
- Circuler uniquement sur les routes autorisées. Les routes fermées à la circulation sont signalées par un panneau d'interdiction ou une barrière. Même ouverte, elle équivaut à une interdiction de circuler.
- Préserver les milieux naturels et les chemins non carrossables. Y circuler érode les sols, dérange la faune, est dangereux, engendre des nuisances sonores et de la pollution.
- Prendre garde à éviter tout stationnement devant les barrières.